

Section I. Identification et utilisation du produit

| | | | |
|--------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------|--|
| | | HMIS (HFRP) | |
| | | Dangers pour la santé | 2 |
| | | Risques d'incendie | 0 |
| | | Réactivité | 0 |
| | | Protection personnelle | 1 |
| Nom commun / commercial | ALKASAN Degr.Net.Desodorisant | TMD | Class 8 |
| SIMDUT | D2B, E | NIP | UN1760 LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Hydroxyde de potassium) |
| Code | 1119 | GE | III |
| Utilisation | Nettoyant, dégraissant & désodorisant | | |

Section II. Ingrédients dangereux

| Nom | # Cas | % en poids | LMP/LEP | CL50/DL50 |
|---|------------|------------|-----------------|--|
| Metasilicate de sodium, anhydre | 6834-92-0 | 1-5 | Non disponible. | ORALE (DL50): Aiguë: 600 mg/kg [Rat.]. |
| Chlorure de n-alkyl diméthylbenzylammonique | | 1-5 | Non disponible. | Non disponible. |
| Potasse caustique | 1310-58-3 | 1-5 | Non disponible. | ORALE (DL50): Aiguë: 365 mg/kg [Rat.]. |
| Nonylphénol éthoxylé | 26027-38-3 | 1-5 | Non disponible. | ORALE (DL50): Aiguë: 2590 mg/kg [Rat.]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 2830 mg/kg [Lapin.]. |

Section III. Premiers soins

| | |
|-------------------------|---|
| Contact oculaire | Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Si l'irritation persiste, appeler un médecin. |
| Contact cutané | Rincer doucement et entièrement la peau contaminée à l'eau courante avec un savon doux et non-abrasif. Si l'irritation persiste, appeler un médecin. |
| Inhalation | Permettre à la victime de se reposer dans un endroit bien ventilé. Obtenir immédiatement de l'aide médicale. |
| Ingestion | NE PAS faire vomir. Si la personne est consciente, lui faire boire quelques verres d'eau ou de lait. NE RIEN faire ingérer à une personne inconsciente. Obtenir immédiatement de l'aide médicale. |

Section IV. Données physiques

| | | | |
|-----------------------------------|---|---------------------------|--|
| État physique et apparence | Liquide. | Couleur | Rose. |
| pH (sol.1%/eau) | Non disponible. | Odeur | Légère odeur de désinfectant. |
| pH (concentré) | | Volatilité | 89% (v/v). |
| Point d'ébullition | 100°C (212°F) | Densité de vapeur | Moyenne pondérée: 1 (Air = 1) |
| Gravité spécifique | 1.030-1.060 (Eau = 1) | Pression de vapeur | La plus haute valeur connue est 17.2 mm Hg (@ 20°C) (Eau). |
| Solubilité | Facilement soluble dans l'eau froide, l'eau chaude, le méthanol. Soluble dans l'éther diéthylique. Très légèrement soluble dans le n-octanol. | | |

Section V. Risques d'incendie et d'explosion

| | |
|------------------------------------|---|
| Le produit est | Ininflammable. |
| Température d'auto-ignition | Sans objet. |
| Point d'éclair | Sans objet. |
| Produits de dégradation | Oxydes de carbone (CO, CO2) oxydes d'azote (NO, NO2...) |
| Mode d'extinction | Utiliser des poudres chimiques SÈCHES, du CO2, de l'eau pulvérisée ou une mousse. |

Section VI. Données sur la réactivité

| | |
|----------------------------|--|
| Stabilité | Le produit est stable. |
| Produits de décomp. | Voir produits de décomposition en cas de feu. |
| Réactivité | Incompatible avec les agents comburants, les acides, les agents réducteurs, les substances organiques, les métaux, les alcalis |

Section VII. Propriétés toxicologiques

| | |
|----------------------------------|--|
| Voies d'absorption | Contact oculaire. Ingestion. Inhalation. Contact cutané. |
| Toxicité pour les animaux | Toxicité orale aiguë (DL50): 4100 mg/kg (Rat) (Valeur calculée). |

Effets aigus Dangereux en cas de contact avec les yeux, la peau (corrosif), d'ingestion (corrosif pour le système digestif). Le liquide ou les gouttelettes de liquide en suspension peuvent endommager les tissus, particulièrement les muqueuses des yeux, de la bouche ou des voies respiratoires. Nocif si inhalé.

Effets chroniques EFFETS CANCÉROGÈNES: Non disponible. EFFETS MUTAGÈNES: Non disponible. EFFETS TERATOGENÈNES: Non disponible. TOXICITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT: Non disponible. La substance est toxique pour le sang, les reins, les poumons, le foie. Une exposition répétée ou prolongée aux gouttelettes en suspension peut entraîner une irritation chronique des yeux, de la peau et des voies respiratoires.

Section VIII. Mesures préventives

Élimination des résidus Éliminer selon les lois régionales, provinciales et fédérales. Consulter vos autorités locales ou régionales.

Entreposage Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à l'écart des matières incompatibles.

Précautions Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. NE PAS ingérer. Si ingéré, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter d'inhaler les vapeurs ou les gouttelettes en suspension.

Déversement ou fuite Absorber avec une substance inerte SÈCHE et mettre dans un contenant de récupération approprié. Si nécessaire: Neutraliser le résidu avec une solution diluée d'acide acétique. Éliminer selon les lois fédérales, provinciales ou locales.

Section IX. Équipement de protection personnel

Gants Gants (résistants aux produits chimiques).

Respiratoire En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Yeux Lunettes anti-éclaboussures.

Autres Vêtement de protection complet, bottes, masque facial: sont recommandés en des circonstances exceptionnelles telles que feu, déversement ou lors d'un contact prolongé avec des quantités en vrac.

Contrôles d'ingénierie Une ventilation locale ou d'autres contrôles d'ingénierie sont recommandés pour maintenir les concentrations des vapeurs inférieures aux limites. S'assurer de la proximité d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité au poste de travail.

Section X. Préparation et autres renseignements

Validé par le service des affaires réglementaires le 6 sep. 2006

Imprimé le 6 sep. 2006

URGENCE : CANUTEC 613-996-6666

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'état complet de l'information contenue dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel ou produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

Annexe A. Légende

HMIS Système d'Identification sur les matières dangereuses

SIMDUT Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail

TMD Transport des Matières Dangereuses

NIP Numéro d'Identification du Produit

GE Groupe d'Emballage
